



GARANCE

Garants de votre
indépendance

COMMUNIQUE DE PRESSE

12 juillet 2018

Résultats 2017 : GARANCE affiche une solidité en ligne avec sa stratégie de développement

Avec un résultat net positif de 4,321 M€ et des fonds propres en constante progression, GARANCE renforce sa solvabilité au terme de l'exercice 2017. Cette situation financière très saine consolide l'indépendance de la mutuelle et ses capacités de développement sur le marché de l'assurance vie.

De solides performances financières, qui profitent à tous les adhérents de GARANCE

Le taux de rendement brut des actifs de GARANCE ressort, pour 2017, à 4,48%, contre 3,89% en 2016, tandis que les produits financiers nets s'établissent à 136,295 M€, et les plus-values latentes à 1,1 Md€.

Sur les cinq derniers exercices, le taux de rendement brut moyen est de 4,06%. Ces performances résultent notamment de la détention d'un portefeuille à long terme. Les actifs gérés par GARANCE s'élèvent, en valeur de marché, à 4,2 milliards d'euros. Les placements sont répartis à hauteur de 80% d'obligations et assimilés, 17% d'actions, 2% d'immobilier et 1% d'infrastructures.

Montant des fonds propres

Dans ce contexte, le niveau des fonds propres de GARANCE se renforce année après année pour atteindre 237,69 M€ (contre 231,99 M€ en 2016, soit une hausse de 2,5%).

En normes SOLVABILITE 2, le montant des fonds propres économiques s'élève à 724,4M€ avec correction de volatilité (719,9M€ sans correction de volatilité).

Solvabilité

Le niveau de solvabilité de GARANCE est également très satisfaisant, avec un taux de couverture du SCR de 272,11% avec correction de volatilité (270,40% sans correction de volatilité).

Cette solvabilité élevée renforce l'indépendance de GARANCE, ainsi que ses capacités de développement futures.

Revalorisation des points de retraite

Le Conseil d'administration de la mutuelle a fixé à 2,75%, la revalorisation nette des points de la huitième génération, actuellement commercialisée, des contrats de retraite ARIA, soit une des meilleures revalorisations du marché. En prenant en compte les autres revalorisations nettes qui ont été décidées pour les autres générations de points ARIA, plus de 80 000 adhérents de GARANCE ont bénéficié d'une revalorisation sur les points de retraite qu'ils ont acquis.

A ce sujet, Serge CROUIN, président du Conseil d'administration de GARANCE fait observer que « ce niveau de revalorisation est très supérieur à celui de l'inflation qui s'élève pour 2017 à 1%. Cela démontre qu'ARIA demeure, plus de 30 ans après sa création, un excellent placement, qui accroît significativement le pouvoir d'achat de nos adhérents ». Le nouveau



GARANCE

Garants de votre
indépendance

contrat de la mutuelle, GARANCE Epargne, affiche quant à lui une revalorisation nette de 3,10%. Ce taux de rendement 2017 classe GARANCE Epargne parmi les contrats les plus performants du marché, selon les différents palmarès établis par la presse financière et patrimoniale.

Enfin, le Conseil d'administration de GARANCE a également doté la provision pour participation aux excédents (PPE) au profit des adhérents à hauteur de 16 M€ fin 2017. Une décision qui garantit la revalorisation des rentes futures.

Une nouvelle offre d'assurance vie pour soutenir le développement de GARANCE

Au 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires de GARANCE en épargne retraite, prévoyance et assurance vie s'établit à 115,6M€. Sur un marché de l'assurance de personnes très concurrentiel, et en parfaite cohérence avec sa stratégie de développement 2017-2022, GARANCE a débuté au cours du quatrième trimestre 2017 la commercialisation de sa nouvelle offre d'assurance vie, GARANCE Epargne. Distribuée dans un premier temps sur une cible restreinte, GARANCE Epargne a généré en 2017 une collecte de près de 850000€.

« 2017 a été une année marquée par la mise en place de la nouvelle stratégie de la mutuelle : élargissement de l'offre, ouverture à tous les publics, transformation digitale progressive... Je suis ravie de lire les premiers effets sur les résultats. GARANCE Epargne enregistre déjà une collecte d'un peu moins d'1 million d'euros sur ces premières semaines de commercialisation. Cette offre permet déjà d'attirer de nouveaux clients qui traduisent également l'ouverture de la mutuelle à tous. Dans la continuité, le développement de l'entreprise se poursuit en s'appuyant également sur des réseaux de courtiers avec lesquels nous commençons à travailler. Notre mutuelle affiche par ailleurs une solidité financière qui concourt à la pérennité de son indépendance, chère à GARANCE», précise, confiante, Marie-Jeanne AMATA, directeur général de GARANCE.



GARANCE

Garants de votre
indépendance

Chiffres clés 2017

Arrêtés au 31/12/2017

Montant total des cotisations encaissées	115,6M€
<i>dont cotisations Epargne et Retraite : Garance Retraite PERP, Aria Vie, Aria Madelin, Garance Epargne,</i>	109,9M€
<i>dont cotisations prévoyance : Artivie, Obsèques, Prevarti, Prévoyance Madelin, Garance Longue Vie</i>	4,8M€
<i>dont cotisations non Vie</i>	0,8M€
Résultat de l'exercice 2017	4,321M€
Montant des prestations versées (compléments de retraite ARIA)	60,9M€
Nombre de bénéficiaires d'un complément de retraite	60 938
Nombre total d'adhérents	269 761
Nombre de contrats gérés	345 499
Montant des placements	3,2Md€
Montant des provisions techniques brutes	2,8Md€
Taux de rendement comptable 2017	4,48%
Solvabilité : taux de couverture du SCR :	
<i>Avec correction de volatilité</i>	272.11%
<i>Sans correction de volatilité</i>	270.40%
Montant des fonds propres	237,7M€
Montant des fonds propres économiques :	
<i>Avec correction de volatilité</i>	724,4M€
<i>Sans correction de volatilité</i>	719,9M€

A propos de GARANCE :

GARANCE est la première mutuelle de France, en chiffre d'affaires, sur le marché de la retraite Madelin. Acteur majeur de l'épargne retraite avec près de 275 000 adhérents et 350 000 contrats en portefeuille, GARANCE a également su développer une offre globale d'assurance de personnes désormais ouverte à tous. www.garance-mutuelle.fr

Contacts presse

Elisabeth MARZAT – Relations presse – 01 53 21 12 44 / 06 65 59 61 69 emarzat@garance-mutuelle.fr

Philippe BOLLECKER – Directeur général délégué – 01 53 21 11 62 pbollecker@garance-mutuelle.fr